



# Fiche de données de sécurité

## Action Strip

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Action Strip
Autres moyens d'identification	Numéro de code 610E
Usage recommandé	Tout usage nettoyant et dégraissant.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0383

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Danger  
Corrosif

Provoque de graves dommages aux yeux et l'irritation de la peau ou des brûlures.  
Nocif si avalé.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-butoxyéthanol	111-76-2	5-10		
éthanolamine	141-43-5	1-5		
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1-5		

#### Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

Identificateur du produit : Action Strip - Ver. 1

FDS No. : 0383

Date de préparation : le 22 septembre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

## Mesures de premiers soins

### Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

## Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

### Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des lunettes anti-éclaboussures, des gants résistant aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc.

Ne laissez pas les vêtements entrer en contact.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Identificateur du produit : Action Strip - Ver. 1

FDS No. : 0383

Date de préparation : le 22 septembre, 2020

Page 02 de 06

Date de la plus récente version révisée :

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

#### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
éthanolamine	3 ppm	6 ppm				
2-butoxyéthanol	20 ppm		25 ppm			
Pyrophosphate de tétrapotassium	Non établie					

#### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.

Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

#### **Mesures de protection individuelle**

##### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

##### **Protection de la peau**

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

##### **Protection des voies respiratoires**

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeurs organiques.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### **Propriétés physiques et chimiques de base**

**Apparence** Liquide jaune claire.

Identificateur du produit : Action Strip - Ver. 1

FDS No. : 0383

Date de préparation : le 22 septembre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

<b>Odeur</b>	Sassafrass
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	~ 13.1
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation)
<b>Point d'ébullition/Point initial</b>	100 °C
<b>Plage d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coéfficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### Produits de décomposition dangereux

Pouvoient inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

### Toxicité aiguë

Identificateur du produit : Action Strip - Ver. 1

FDS No. : 0383

Date de préparation : le 22 septembre, 2020

Page 04 de 06

Date de la plus récente version révisée :

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50</b>	<b>DL50 (orale)</b>	<b>DL50 (cutanée)</b>
éthanolamine	> 1.21 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1720 mg/kg (rat)	1000 mg/kg (lapin)
2-butoxyéthanol	450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	530 mg/kg (rat)	400-500 mg/kg (lapin)
Pyrophosphate de tétrapotassium		2444 mg/kg (rat)	4640 mg/kg (lapin)

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

Corrosif, peut causer des irritations et des brûlures graves.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

##### **Absorption par la peau**

Peut causer des irritations ou des brûlures graves.

##### **Ingestion**

Nocif si avalé.

#### **Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun des effets chroniques sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

#### **Écotoxicité**

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Persistante et dégradation**

Facilement biodégradable, méthode de test #301D, OECD.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	2491	Solution d'éthanolamine	8	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

### Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

**Numéro de téléphone** (905) 648-7832 ext 351

**Date de préparation** le 22 septembre, 2020

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Identificateur du produit : Action Strip - Ver. 1

FDS No. : 0383

Date de préparation : le 22 septembre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Page 06 de 06